

# Rapport ESG 2025



# Sommaire

1. VEGA Investment Solutions

3

2. Rapport ESG 2025

6

1

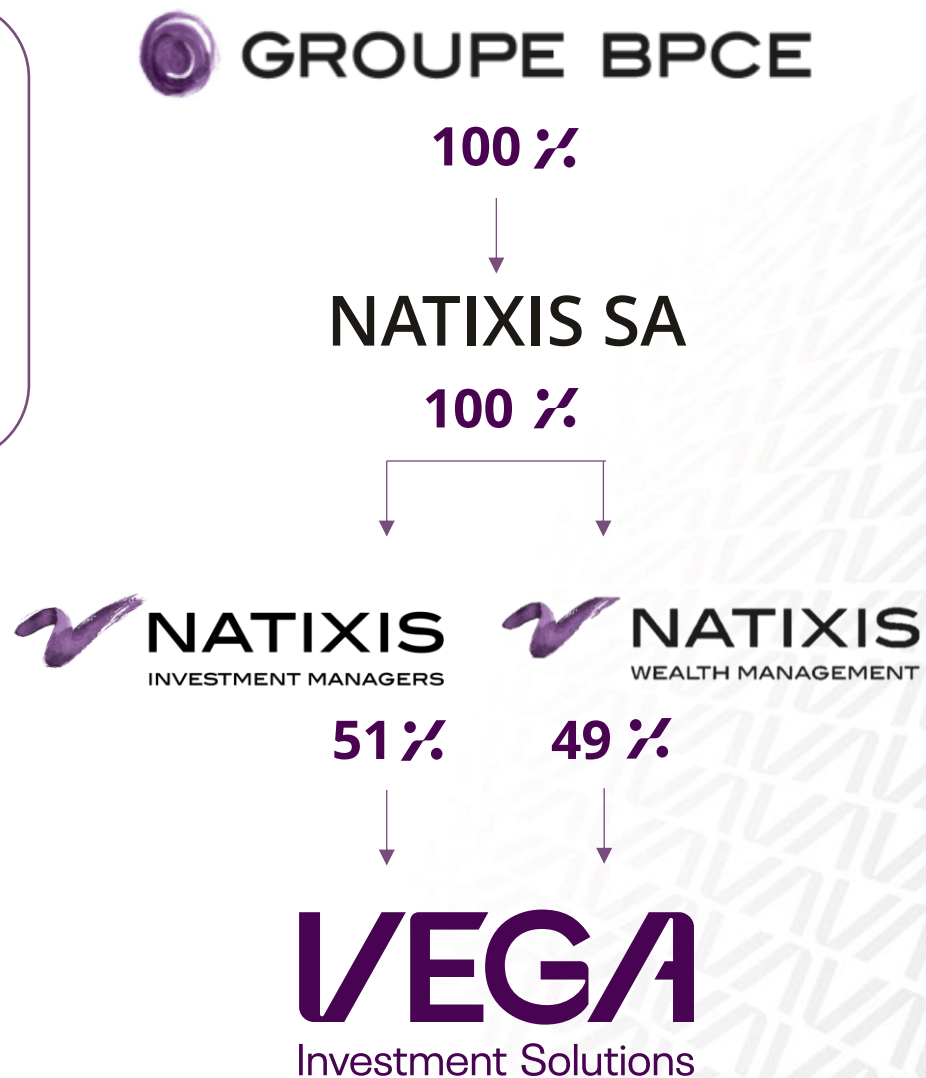
# VEGA Investment Solutions



# > VEGA Investment Solutions

Un actionnariat solide

VEGA Investment Solutions est issue de l'intégration, au 1<sup>er</sup> janvier 2025, des principales activités de gestion, de distribution et d'animation de l'offre de Natixis Investment Managers International dédiées aux réseaux BPCE et à l'épargne salariale et retraite, au sein de la société de gestion VEGA Investment Managers, qui à cette occasion change de dénomination.



# VEGA Investment Solutions



**DATE DE CRÉATION**  
**1990**



**COLLABORATEURS**  
**185** dont près d'une soixantaine de gérants dédiés à la gestion et à l'analyse financière



**ENCOURS SOUS GESTION**  
**85,5** Mds €

Chiffres au 31 décembre 2025

Actifs sous gestion (en Mds €) au 31/12/25

45,7

ÉPARGNE RETRAITE ET SALARIALE (FCPE)

20,9

GESTION COLLECTIVE

12,3

DÉLÉGATION DE GESTION

5,6

SOLUTIONS PRODUITS STRUCTURÉS

1,0

GESTION CONSEILLÉE PREMIUM

- > **ADN « Gestion Croissance »** sur les marchés actions européens.
- > Expertises sur les **marchés obligataires**, les **stratégies diversifiées**, les **actifs privés** et les **produits structurés**.
- > Plus de 20 ans **en conseil et sélection de fonds** en architecture ouverte.
- > **Un modèle multi-affilié et intégré** : accès aux expertises de plus de 15 sociétés de gestion reconnues à l'échelle européenne et internationale et à plus de 200 stratégies sous-jacentes, toutes classes d'actifs confondues.

**Ostrum**  
ASSET MANAGEMENT

**ossiam**

**DNCA**  
INVESTMENTS

**LS** LOOMIS | SAYLES

**DORVAL**  
ASSET MANAGEMENT

**mirova**

**FLEXSTONE**  
PARTNERS

**naxicap**  
PARTNERS

**AEW**

Liste des affiliés non exhaustive. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.natixis-im.com](http://www.natixis-im.com).

Harris | Oakmark

- > **Une position unique et stratégique au sein de ce modèle** : VEGA IS est l'expert de l'épargne financière faisant le lien entre les sociétés de gestion de Natixis IM et les distributeurs du Groupe.

# 2

## Rapport ESG 2025

Ce Rapport ESG est un bilan de l'Investissement Responsable de la gestion ainsi que des travaux réalisés par le Comité Investissement Responsable, le Comité ESG Emetteurs et le Comité ESG Fonds de VEGA IS sur le périmètre de VEGA IS



# > INTRODUCTION

Notre **politique d'Investissement Responsable** (IR) explique comment VEGA IS appréhende la notion de responsabilité en matière d'investissement et entreprend une démarche d'appropriation des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La mise en place d'une philosophie IR repose sur la conviction que les entreprises intégrant une analyse des risques ESG dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme.

Convaincu que sa politique d'Investissement Responsable doit se placer **au cœur de son métier de gérant d'actifs**, VEGA IS a fait évoluer son offre de gestion existante **en enrichissant son process de gestion d'une approche ESG complémentaire tout en maintenant l'expertise historique de sa gestion**.

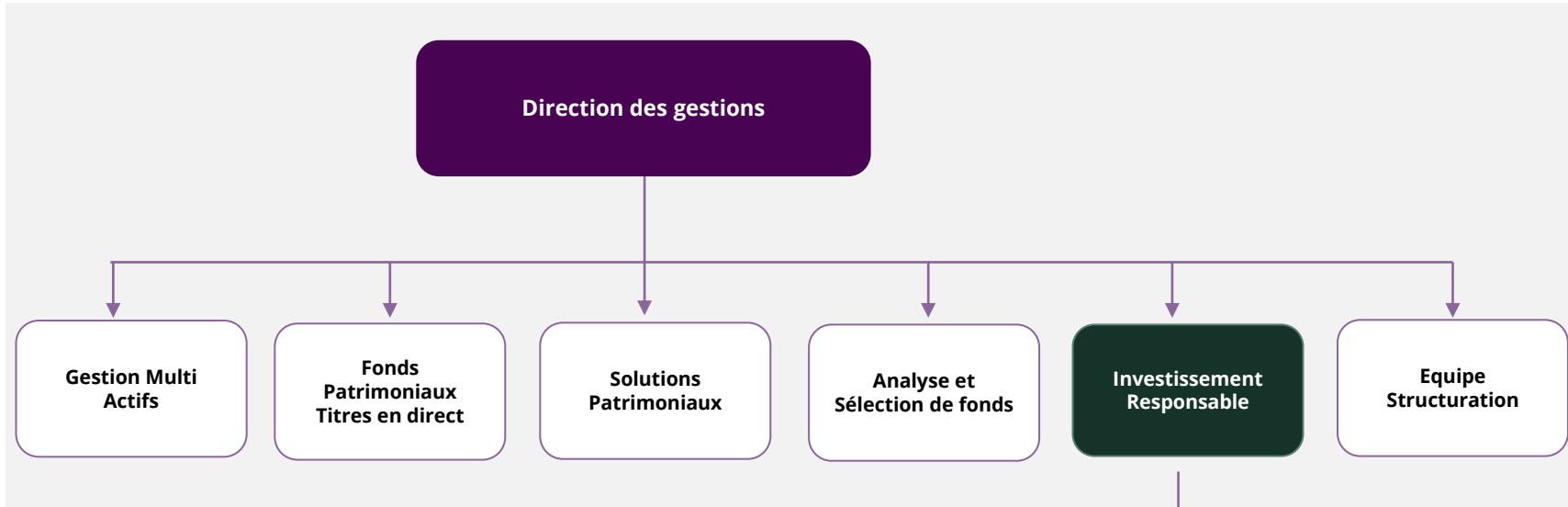
Ainsi, **des dispositifs spécifiques et complémentaires** se sont développés chez VEGA IS :

- > En 2018, la sélection de fonds en architecture ouverte est enrichie d'un univers ISR/ESG grâce à une méthodologie interne avec la création du Comité ESG Fonds,
- > En 2020, VEGA IS accède à l'offre de recherche de Sustainalytics (base de données ESG et d'analyses), et décide d'enrichir son dispositif en créant le Comité Investissement Responsable ainsi que le Comité ESG Fonds. L'organisation de ces instances est décrite plus loin dans le document,
- > En 2022, VEGA IS sélectionne une plateforme ESG (Sequantis LT) pour administrer et collecter les données ESG dans l'ensemble de son système d'information. VEGA IS a établi sa méthodologie de calcul pour définir un investissement durable au sens de l'article 2.17 de la réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation),
- > De plus, en 2022, VEGA IS devient adhérent à Climate Actions 100+ décide d'enrichir sa gouvernance en créant le pôle Finance durable.
- > En 2023, VEGA IS est devenu signataire du CDP,
- > Fin 2024, 8 des 10 fonds labellisés ISR basculent sur la version 3 du référentiel du label,
- > En 2025, VEGA IS crée l'équipe d'investissement responsable qui s'intègre dans la direction des gestions. Par ailleurs, 19 fonds obtiennent ou renouvellent leur label ISR V3.



# > ORGANISATION DES COMITES ESG DE VEGA IS EN 2025

Organisation de l'ESG chez VEGA IS



En 2025, une équipe Investissement Responsable est créée, elle comprend **3 membres. Elle anime,**

- Le **Comité Investissement Responsable**
- Le **Comité ESG Fonds**
- Le **Comité ESG Emetteurs**

# > GOUVERNANCE ET MOYENS MIS EN PLACE (2025)

## Organisation de l'ESG chez VEGA IS

### Instances expertes

**VEGA IS a mis en place des comités spécialisés dans les différents aspects de l'investissement responsable.**

**VEGA IS privilégie une approche partagée et transverse pour une meilleure intégration de l'investissement responsable au plus près des collaborateurs.**

#### Comité Investissement Responsable

- Revue des Politiques et méthodologies ESG
- Suivi du cadre réglementaire
- Engagements de transparence

#### Comite ESG Émetteurs

- Evaluation ESG des émetteurs
- Suivi des controverses
- Suivi de la durabilité et Taxonomie

#### Comité ESG Fonds

- Suivi de l'univers ESG des fonds
- Veille permanente sur les sujets ESG liés à la gestion et l'analyse d'OPC

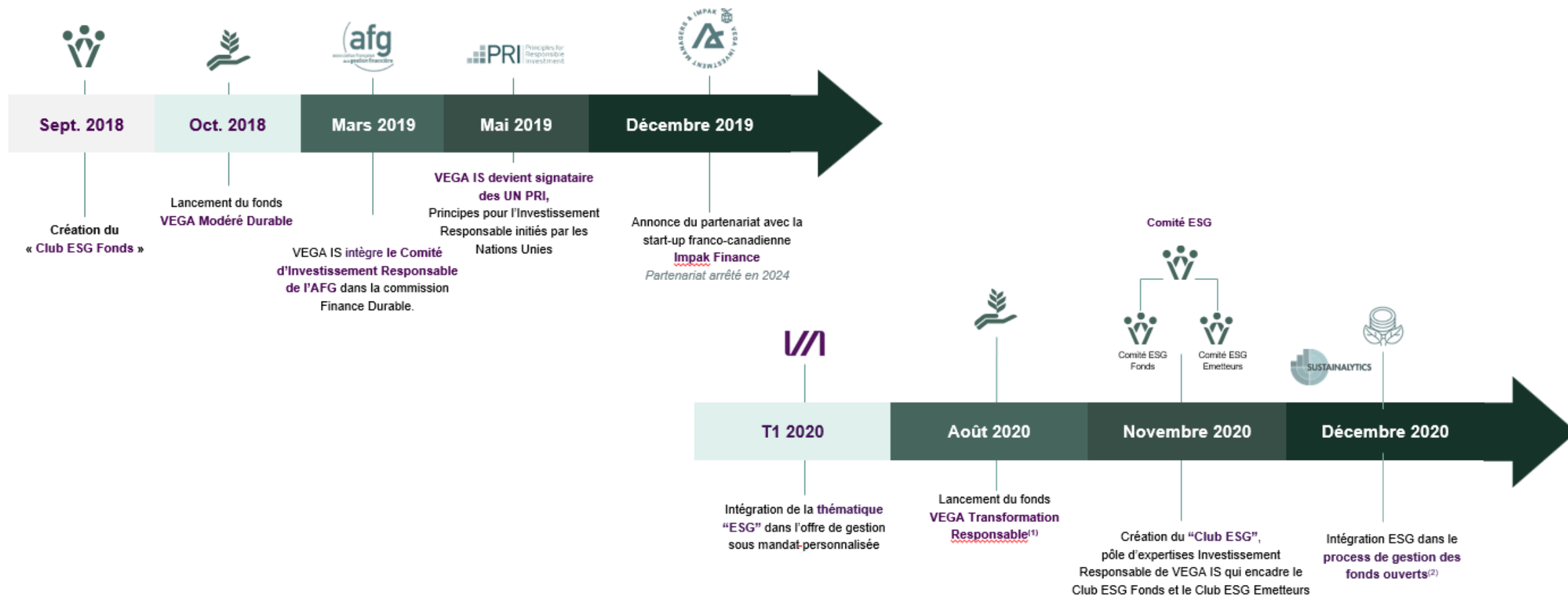
**Le Comité ESG Fonds** est composé des membres de l'équipe investissement responsable, de l'équipe multigestion et de l'équipe Sélection & Analyse OPC.

**Le Comité ESG Emetteurs** est composé des membres de l'équipe investissement responsable, de l'équipe de gestion collective et de l'équipe de gestion sous mandat.



# PARCOURS DE VEGA IS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

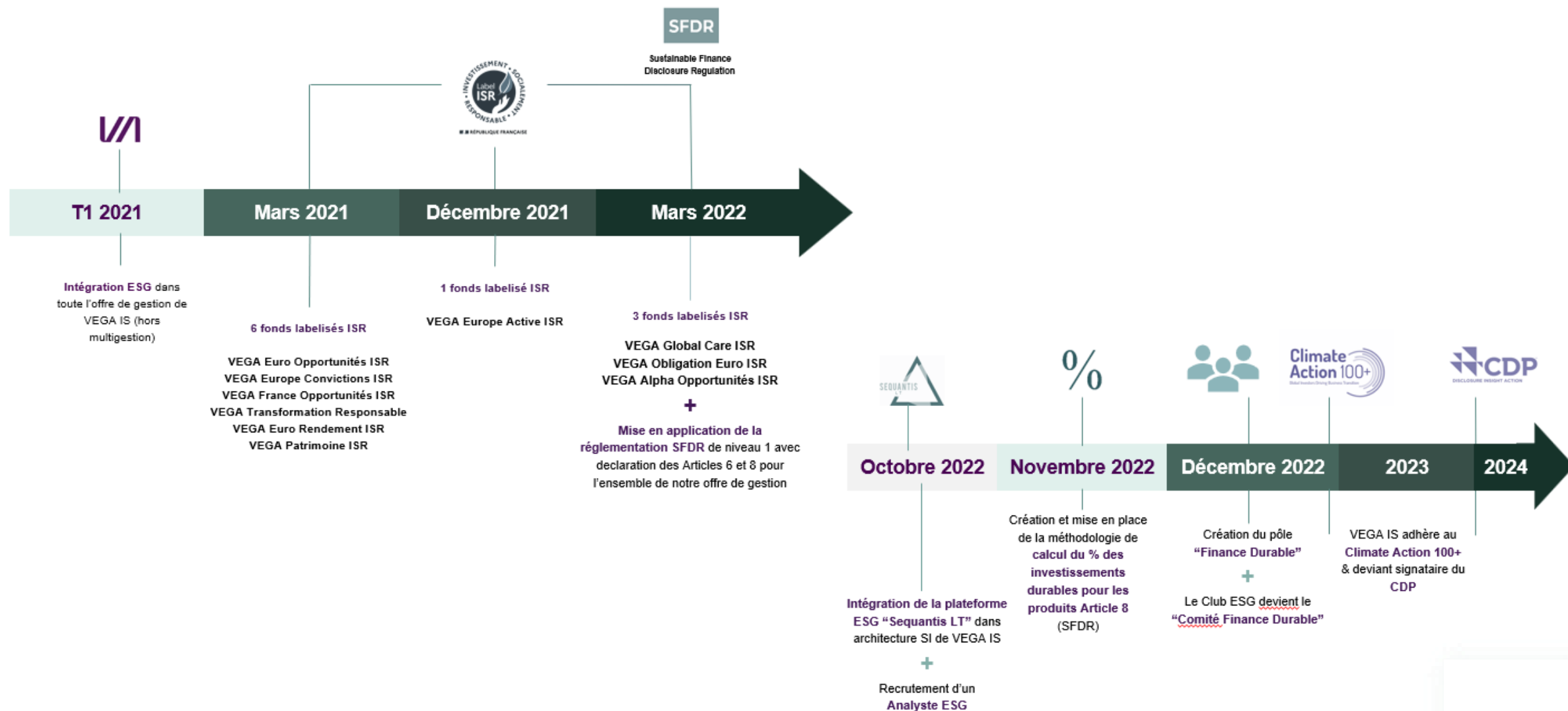
2018...2020



Sources : VEGA IS

# > PARCOURS DE VEGA IS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

2021.... 2024



Sources : VEGA IS

# > PARCOURS DE VEGA IS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

.... 2025



T1 2025

Mars 2025

Création de VEGA IS

Création de l'équipe  
Investissement Responsable  
de VEGA IS



Création du **Comité  
Investissement  
Responsable**



Création du **Comité ESG  
Fonds**



Création du **Comité ESG  
Emetteurs**

9 fonds en lignes directes  
labélisés ISR

VEGA Europe Convictions ISR  
VEGA France Opportunités ISR  
VEGA Transformation Responsable  
VEGA Euro Rendement ISR  
VEGA Patrimoine ISR  
VEGA Euro Spread ISR  
VEGA Global Care ISR  
VEGA Obligation Euro ISR  
VEGA Alpha Opportunités ISR

10 fonds de fonds  
labélisés ISR

Natixis ESG PEA  
Natixis ESG Conservative  
Natixis ESG Moderate  
Natixis ESG Dynamic  
6 FCPE



Sources : VEGA IS

## > BILAN DE NOS GESTIONS A FIN 2025

Afin de s'engager sur une application cohérente et robuste d'une méthodologie d'évaluation ESG, VEGA IS a fait le choix de transparer les fonds sous-jacents.

Ainsi, VEGA IS a implémenté la plateforme **SEQUANTIS** pour ses solutions d'agrégation multifournisseurs de données ESG, de transposition des OPC (internes et externes) et de calcul d'indicateurs ESG. Notre méthodologie interne de calcul du pourcentage d'investissement durable, paramétrée dans l'outil Sequantis, permet de mesurer **la part d'investissements durables dans l'ensemble des portefeuilles transparisés de VEGA IS.**

Cette méthodologie est disponible sur le site internet de VEGA IS : <https://www.vega-is.com/informations-reglementaires>

### BILAN À FIN 2025

- L'encours cumulé des 85 fonds article 8 et 9 (hors nourriciers et GSM) est de 30,9 milliards d'euros
  - Dont 71 fonds article 8 représentant 26,7 milliards d'euros
  - Dont 14 fonds article 9 représentant 4,2 milliards d'euros
- L'encours cumulé des produits article 8 et 9 (y compris nourriciers et GSM) représente 75% des actifs totaux gérés par VEGA IS, soit 63 milliards d'euros.
  - Dont 55,4% de fonds article 8
  - Dont 19% de fonds article 9

# > INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS LA GESTION



## > Sustainalytics comme fournisseur principal de données ESG



## > Exclusions

### Exclusions liées au non-respect des Standards Internationaux

- Exclusion des sociétés ne respectant pas le Pacte des Nations Unies, et plus particulièrement les 10 grands principes liés aux quatre thèmes suivants : Droits de l'homme, Travail, Environnement, Anti-corruption
- Exclusion des sociétés notamment impliquées dans la fabrication d'armes interdites : mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes biologiques, armes chimiques, uranium appauvri

### Exclusions liées aux activités controversées

- **Tabac production (si CA > 0%)** : tout émetteur impliqué dans la culture et production de tabac
- **Tabac autres activités (si CA > 5%)** : tout émetteur dont plus de 5% des revenus proviennent d'activités liées à la distribution de tabac, ou proviennent de produits ou services associés au tabac
- **Charbon (si CA > 10%)** : utilisé dans la production d'électricité, alternative la plus polluante aux énergies fossiles ou renouvelables ou extraction de charbon
- **Pétrole & gaz non conventionnels (si CA > 10%)** : dérivés de sables bitumineux, de l'énergie de schiste et des forages en Arctique.
- **Huile de palme (si CA > 10%)**
- **Pesticide (si CA > 10%)**

### Exclusions des sociétés sujettes à controverses graves\*

- Incidents de gravités variables affectant les parties prenantes de la société (employés, environnement, population, autorités gouvernementales etc...)  
Elles peuvent poser un risque financier et/ou de réputation pour la société incriminée  
Les controverses sont souvent un indicateur avancé d'une dégradation du niveau de risque de la société

### Exclusions des sociétés dont le risque ESG est considéré comme sévère\*\*



## > Intégration ESG : Prise en compte des évaluations ESG dans la sélection des titres et la construction des portefeuilles\*\*\*

\* Les controverses sont classifiées de 1 à 5 par Sustainalytics. Les sociétés actuellement sujettes à controverse de niveau 5 sont exclues.

\*\* Exclusion des sociétés dont le risque ESG est considéré comme « SEVERE » (note ESG Risk Rating > 40 d'après Sustainalytics)

\*\*\* Portefeuilles de principaux fonds ouverts, hors fonds de fonds.

L'intégration des facteurs ESG renvoie à l'inclusion des questions ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement. L'approche de l'intégration ESG varie en fonction des fonds.

L'intégration des facteurs ESG n'implique pas nécessairement que les véhicules de placement cherchent également à générer un impact ESG positif. Pour plus d'informations sur la méthodologie d'évaluation ESG du Fonds (politiques sectorielles et d'exclusions) : [www.vega-is.com](https://www.vega-is.com). Pour plus d'informations sur la méthodologie d'obtention des données ESG, veuillez consulter le site : <https://www.sustainalytics.com/>.

Le fournisseur de données Sustainalytics fournit à VEGA IS une base d'analyse des valeurs européennes, américaines et émergentes - soit **environ 18,000 sociétés cotées en bourse** et des Etats Européens au vu des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. **Le score calculé par Sustainalytics reflète une appréciation globale des risques ESG matériels** pour l'émetteur évalué, et les moyens mis en œuvre pour leur gestion. **Plus le score de risque ESG est proche de 0 mieux l'entreprise gère ses risques ESG.**

La méthodologie d'analyse ESG de Sustainalytics® s'appuie sur l'évaluation de plusieurs centaines de critères différents qui varient en fonction des entreprises, de leur secteur d'activité, mais surtout en fonction de leur exposition réelle à des Enjeux ESG matériels, réels, définis par Sustainalytics®.

Sustainalytics® a défini 21 Enjeux ESG matériels qui peuvent concerner, ou pas, une entreprise :

- 1-Gouvernance d'entreprise
- 2-Accès aux services de base
- 3-Pot-de-vin et corruption
- 4-Ethique des affaires
- 5-Relations avec la communauté
- 6-Sécurité et confidentialité des données
- 7-Emissions, effluents et déchets
- 8-Impact Carbone – activités
- 9-Impact Carbone – produits et services
- 10-Impact Environnementaux & Sociaux des Produits et Services
- 11-Capital Humain
- 12-Droits de l'Homme
- 13-Droits de l'Homme – Chaîne d'approvisionnement
- 14-Utilisation du sol et biodiversité
- 15-Utilisation du sol et biodiversité – Chaîne d'approvisionnement
- 16-Santé et sécurité des collaborateurs
- 17-Intégration ESG – Finance
- 18-Gouvernance Produit
- 19-Résistance / solidité
- 20-Utilisation des ressources
- 21-Utilisation des ressources – Chaîne d'approvisionnement



Le nombre d'enjeux majeurs évalués par société est entre 3 et 9 (la Gouvernance d'entreprise étant systématique évaluée). Les enjeux majeurs sélectionnés et évalués pour chaque société dépendent du secteur d'activité de la société, selon une granularité très fine (138 secteurs différents).

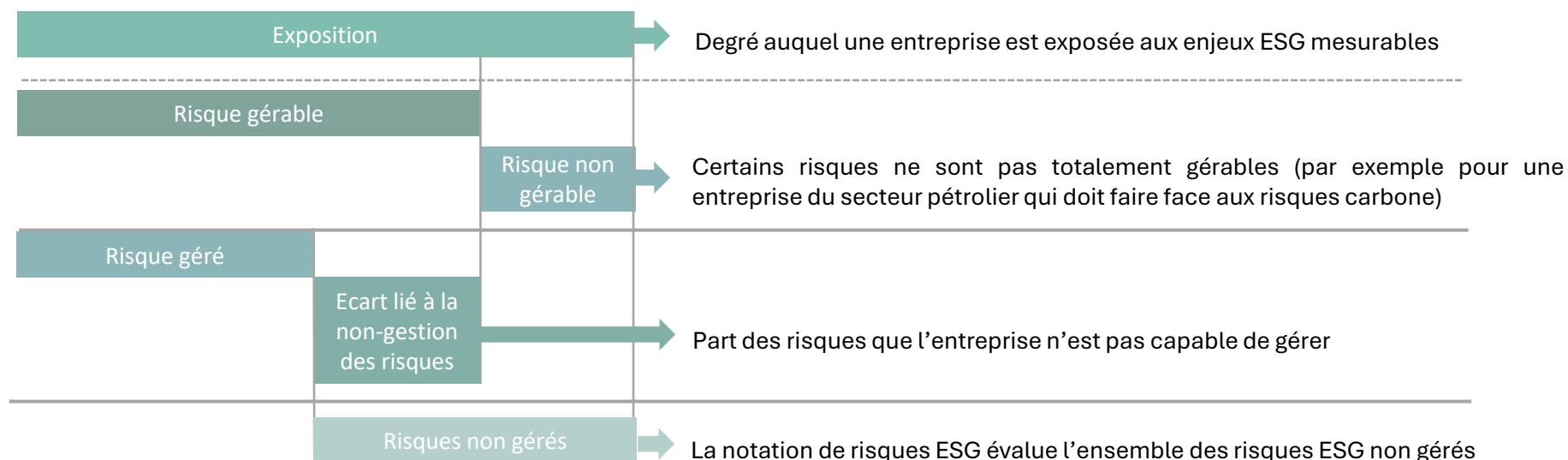
Pour chacun de ces enjeux, un ensemble d'indicateurs est mis en place pour évaluer la matérialité de ces enjeux et la manière dont l'émetteur gère ces problématiques. Par exemple :

Enjeu de Gouvernance : Sustainalytics® analysera la structure du Conseil d'Administration, les politiques de rémunérations, la qualité et l'intégrité du Conseil, la composition de l'actionnariat, etc.

Emissions, effluents et déchets : l'analyse s'intéressera aux déchets produits par les activités opérationnelles de l'entreprise dans l'air, l'eau, et les sols, à l'exclusion des gaz à effet de serre. En fonction de l'industrie, ou de l'activité de l'entreprise, l'analyse portera sur un ou plusieurs de ces flux de déchets

En moyenne, sur l'ensemble des enjeux majeurs analysés pour une société, une centaine d'indicateurs sont évalués.

Sustainalytics est ainsi en mesure d'évaluer le risque potentiel d'un enjeu majeur et sa mitigation par les mesures prises par la société. Le risque résiduel est la somme des risques non-gérables et ceux non-gérés, comme illustré par le graphique ci-dessous :



Sources : VEGA IS, Sustainalytics

# > INTÉGRATION DE L'ESG DANS LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL DE VEGA IS

VEGA IS, en tant que signataire des PRI et investisseur responsable, s'engage à utiliser ses droits de vote afin d'avoir un impact ESG positif sur ses investissements. La politique d'engagement actionnarial de VEGA IS, appliquée à toute sa gamme de fonds, est disponible sur son site internet.

## 1- LA DEMARCHE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

La démarche d'Investisseur Responsable a trois objectifs :

- **Définir une approche** d'engagement en cohérence avec la politique d'engagement de VEGA IS, dont les objectifs majeurs sont :
  - (i) D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG,
  - (ii) D'encourager les sociétés à mieux communiquer sur leurs pratiques ESG,
  - (iii) D'exercer les droits de vote en prenant en compte les critères ESG.
- **Assurer la cohérence** entre la construction des portefeuilles et les convictions ESG de la société de gestion.
- **Favoriser l'amélioration** du score ESG des entreprises concernées afin qu'elles sortent à terme du segment des 30 % les moins performantes. Cette progression leur permettrait ainsi d'être maintenues en portefeuille, si les gérants le jugent pertinent.

## 2- MISE EN APPLICATION

Dans le cadre de sa collaboration avec Glass Lewis, le processus d'engagement se déroule ainsi :

- **Identification des entreprises** : VEGA IS transmet à GlassLewis la liste des entreprises sélectionnées selon les critères mentionnés précédemment.
- **Analyse** : Les experts de GlassLewis sont sollicités pour approfondir l'analyse des enjeux ESG propres à chaque entreprise, en ligne avec les objectifs de VEGA IS.
- **Dialogue** : Ensemble, VEGA IS et Glass Lewis conduisent un dialogue direct et constructif avec les entreprises ciblées, en adressant des courriers d'engagement et en organisant des échanges avec les interlocuteurs pertinents lorsque les entreprises répondent favorablement.

# > INTÉGRATION DE L'ESG DANS LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL DE VEGA IS

- > En 2022, VEGA IM est devenu adhérent au Climate Actions 100+, une initiative dirigée par des investisseurs visant à garantir que les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde prennent les mesures nécessaires contre le changement climatique.
- > En 2023, VEGA IM est devenu signataire du CDP, organisme de bienfaisance à but non lucratif, qui gère le système mondial de divulgation pour les investisseurs, les entreprises, les villes, les états et les régions afin de gérer leurs impacts environnementaux.



## VEGA IS INTÉGRATION SOUTIENT L'AP-HP AVEC LE FONDS VEGA GLOBAL CARE ISR

- > VEGA Global Care ISR, c'est aussi une action philanthropique concrète dans le domaine de la santé puisque 10% des frais de gestion sont reversés à la fondation de l'AP-HP\*.

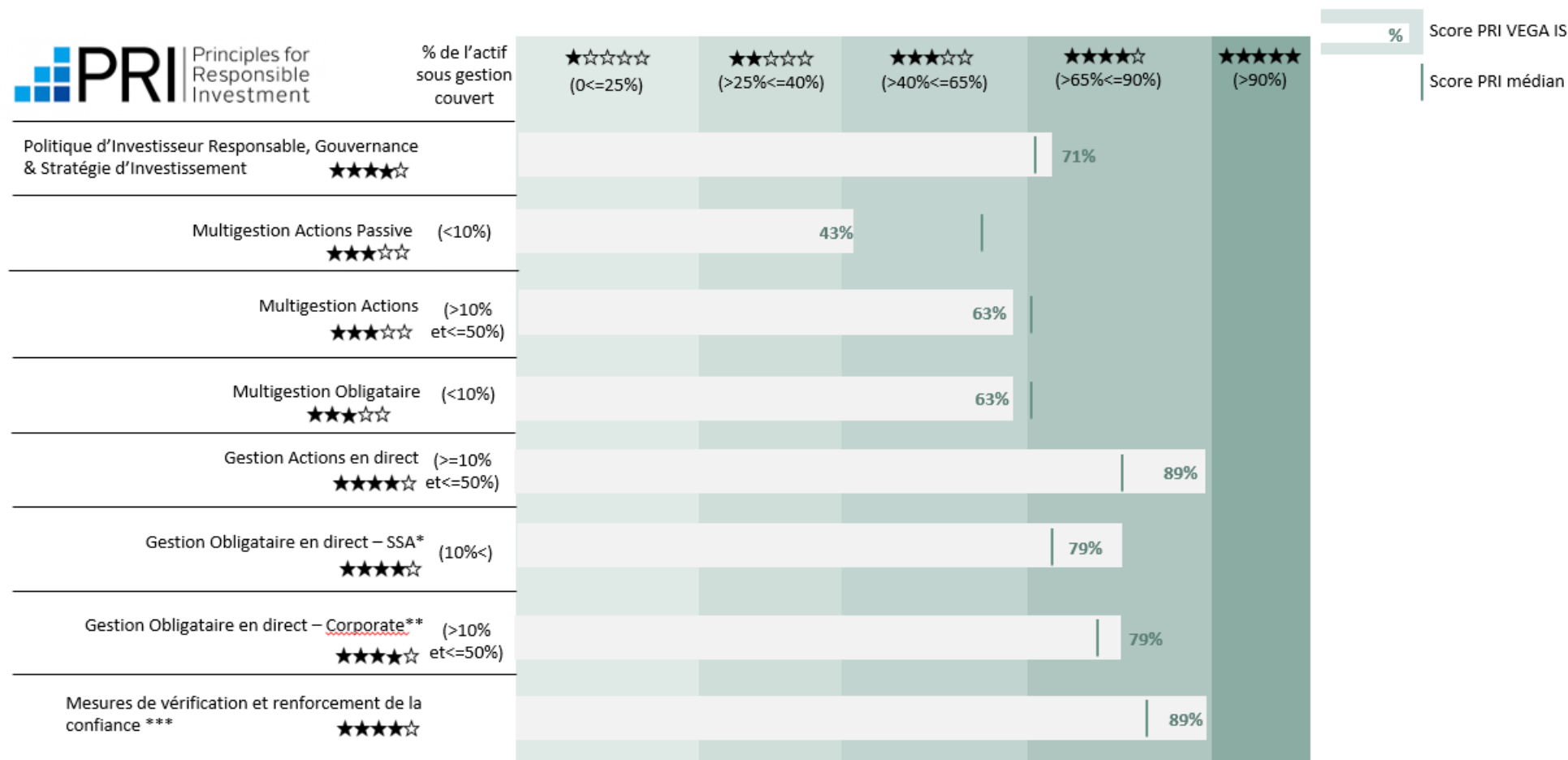
| Année    | 2021   | 2022    | 2023    | 2024   | 2025   | Total   |
|----------|--------|---------|---------|--------|--------|---------|
| Dons (€) | 47 303 | 194 200 | 155 465 | 88 957 | 38 389 | 524 308 |



\* Ce don est susceptible d'ouvrir droit à une réduction d'impôt au profit de la société de gestion.

# > ÉVALUATION PAR LES UN PRI

VEGA IS confirme sa démarche d'investisseur responsable



Source : VEGA IS / UN PRI – Rapport d'évaluation 2025 sur les données à fin 2024

\*SSA : Supranational, Sovereign and Agencies : Terme regroupant toutes les entités gouvernementales qui émettent des obligations

\*\*Corporate : obligations émises par les entreprises privées. \*\*\*Les PRI ont pour objectif d'accroître la responsabilité des signataires dans le cadre du plan d'action décennal des PRI pour l'investissement responsable. La mise en œuvre de mesures de vérification renforcera la crédibilité des informations ESG transmises par les signataires, que ce soit aux PRI dans le présent rapport, aux clients ou aux bénéficiaires dans leur reporting, ou dans d'autres documents. Le processus d'assurance externe

Sources : VEGA IS, PRI par un tiers constitue la mesure de vérification la plus forte, la plus impartiale et la plus crédible.

## Bilan annuel des activités de l'équipe Investissement Responsable



### Politiques ESG :

- > Obtention du label ISR V3 pour 19 fonds et fonds de fonds,
- > Modification de la politique Investisseur Responsable,
- > Renforcement de la politique d'exclusions,
- > Amélioration de la politique de vote et de l'engagement actionnarial,

### Méthodologies :

- > Création d'une méthodologie propriétaire d'analyse des plans de transition,

### Gestion :

- > Participation à la co-construction des fonds VEGA Transformation Responsable, VEGA Industrie France et VEGA Europe Autonomie,
- > Exercice des droits de votes lors de 324 assemblées générales et engagement avec 26 entreprises,

### Formations :

- > Organisation d'une session de formation ESG en novembre 2025 pour l'ensemble des collaborateurs : « Transition & Finance Durable », formation animée par Moonshot.





## Missions

- > Décision de l'intégration ou non d'un fonds dans l'univers ISR/ESG de la Short List de VEGA IS. Cette décision se fonde sur les conclusions de l'analyse propriétaire menée par l'équipe Investissement Responsable de VEGA IS en collaboration avec l'équipe Sélection & Analyse OPC.
- > Veille permanente sur les sujets ESG liés à la gestion et l'analyse d'OPC (évolution réglementaire, recherche académique, méthodologie de gestion et process d'analyse, comparaison des Labels et des indices, etc...).

## Composition en 2025

→ Le comité ESG Fonds est composé des membres de l'équipe investissement responsable, de l'équipe multigestion et de l'équipe Sélection & Analyse OPC. Il est en charge principalement des analyses ISR des OPC de la short list.

## Chiffres en 2025

- > 73 fonds analysés sous un angle ESG sont dans la Short List (composée de 279 OPC).

Sources : VEGA IS

## MISE EN PLACE D'UN QUESTIONNAIRE ESG ADAPTÉ



Chiffres au 31/12/2025

Missions

Le Comité ESG Emetteurs pilote et supervise la stratégie ESG sur les émetteurs.

- Implémente les exclusions normatives et sectorielles dans les gestions.
- Pilote l'intégration d'une analyse ESG dans le cadre des fiches valeurs et des études sectorielles.
- Effectue une gestion active et récurrente du newsflow extra-financier et des controverses.
- Met en œuvre et contrôle les politiques de vote et d'engagement actionnarial.

Membres en 2025

- 10 Analystes / Gérants et 3 analystes ESG
- Le Directeur des Gestions Déléguées
- Le Directeur de la Gestion Collective
- Un Responsable de la gestion des risques

En chiffres :

|                                         |      |
|-----------------------------------------|------|
| Analyses valeurs – intégration ESG      | 272  |
| Fiches sectorielles – intégration ESG   | 2    |
| Participations aux Assemblées Générales | 314  |
| Résolutions votées                      | 4799 |
| Votes contre ou abstention              | 1359 |

Chiffres au 31/12/2025

Sources : VEGA IS

| Industrial Goods and Services |        |                   |                | Opinion Secteur : <b>BNP</b> |       |       |        |
|-------------------------------|--------|-------------------|----------------|------------------------------|-------|-------|--------|
| LEGRAND SA                    |        |                   |                | SNRP                         | CAC   | SBSE  |        |
| 129,75                        | EUR    | Perf YTD          | 1,46x          | 1,83x                        | 1,86x |       |        |
| Rendement                     | 1,83%  | Vol (Index EU T9) |                | Perf YTD                     | 4,22x | 4,63x | +4,31x |
| Market Cap (Mds)              | 24,026 | FR000307819       | Dominic Mijang | N/A                          |       |       | *****  |

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète adaptée au marché de la basse tension pour les segments tertiaire, industriel et résidentiel en fait un référence à l'échelle mondiale. Sur le plan des produits, 33% de CA est réalisé dans les produits à plus forte valeur d'usage (datacenters, produits connectés du programme Eliot et programmes d'efficacité énergétique).



| Argumentaire d'investissement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Legrand bénéficie d'un statut de bust-le-doux pricing power, marge opérationnelle élevée (niveau de 20% stable depuis 2009), forte glissement de FCF, bilan solide, un avantage dans ce contexte de tensions inflationnistes. Ses activités répondent aux 14 thématiques de l'électrification. Son exposition aux secteurs marchés (efficacité énergétique, produits connectés, solutions pour datacenters) représente 33% du CA. L'exposition à l'efficacité énergétique (15% du CA), est contrainte par les plans de réduction et des incitations au niveau local (France). Le groupe opère sur un marché de 100 milliards d'euros, mais ne génère que 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Legrand dispose de nombreuses opportunités pour maintenir un rythme d'acquisitions « bolt-on » relatif, en renforçant ses positions sur ses zones de marché et en s'étendant à des domaines adjacents. |                                                                                                                                                                                                                      |
| Forces                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Faiblesses                                                                                                                                                                                                           |
| Leader mondial de l'appareillage électrique basse tension<br>Fort pricing power<br>Management très efficace et réactif<br>Excellent track-record de marge et de FCF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Bilan sous-optimal (très faible endettement)<br>Fortes pressions en France (TFR de CA)<br>Faible exposition au marché résidentiel aux US                                                                             |
| Opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Menaces                                                                                                                                                                                                              |
| Offre valeur de l'efficacité énergétique et des objets connectés<br>Accélération du rythme de M&A<br>Croissance de nouveaux segments aux États-Unis et en Europe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Relaisement de la construction en Chine<br>Hausse de prix des matières premières<br>Concurrence des acteurs locaux sur les émergents<br>Nouveaux entrants sur le marché des technologies dans le secteur résidentiel |



William Clay Ford Jr.  
Executive Chair  
Ford Motor Company

Dear William Clay Ford Jr.,

We sent you a letter in January 2026 on behalf of VEGA Investment Solutions, an Group of RI's clients with over 43 billion euros in assets under management as of 31/12/2025. Since 2018, VEGA Investment Solutions has developed a Responsible Investment approach integrated into its entire management offering. It now manages around sixty funds responsible investment funds (RIFs) under the French SARL (Sustainable and Responsible Investment) framework. VEGA IS uses a proprietary tool to assess ESG performance, combining quantitative per the new rules of the label, companies with a relatively low score compared with the industry active engagement. The label has a strict rule that without a significant improvement within three years the Company may be excluded from the investment portfolio. VEGA Ford Motor as an investment opportunity so therefore wanted to discuss your ESG performance.

In the absence of a meeting, we wish to communicate with this letter that greater the following areas is likely to have a positive impact on its ESG Score:

- Sustainable Products and Services**  
The Company offers sustainable products and services. It would be helpful to enhance disclosures on employee training initiatives. Helpful additions could include training days provided to employees during the reporting period.
- Employee Turnover Rate**  
Expand disclosures of your company's efforts and performance in retaining permanent full-time and part-time employees, including a comparison of employee turnover for a given fiscal year against internally established thresholds in your public disclosures.

**Fleet Emissions and Trends**  
We also wanted to bring to your attention that one of the external data providers (Sustainalytics) used in VEGA's assessment flagged insufficient disclosure related to fleet emissions. We encourage you to reach out to the provider to ensure this is accurately reflected in your ESG assessment. VEGA IS will also provide feedback on this matter.

Again, VEGA IS is keen to keep Ford Motor as an investment opportunity for its portfolio and would therefore welcome reassurance that you will be considering these elements. Please send any response directly to our engagement service provider ([engagement@vegaisolutions.com](mailto:engagement@vegaisolutions.com)) or by email ([engagement@vegaisolutions.com](mailto:engagement@vegaisolutions.com)) or by post ([engagement@vegaisolutions.com](mailto:engagement@vegaisolutions.com)) or by fax (<tel:+331473873118>).

Sincerely,  
Marc RIEZ  
CEO of VEGA Investment Solutions

VEGA Investment Solutions  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP-0400045 en date du 30 juillet 2004.  
Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 680 514, titulaire de l'habilitation unique RIIF payeurs et FRAT17807, SIFU1870 délivrée par l'AMF, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris.



## Bilan annuel des activités du Comité ESG Emetteurs

### > Analyses ESG

Le Comité ESG Emetteurs pilote l'intégration des analyses ESG dans le cadre des fiches valeurs et des analyses sectorielles.

Les fiches sectorielles réalisées en 2025 (**Semi-conducteurs et Hôtellerie**) intègrent une analyse ESG détaillée des valeurs représentées, une analyse des enjeux, risques et opportunités des secteurs, ainsi qu'une synthèse des valeurs durables et non durables selon SFDR.

Une grille d'analyse ESG permettant d'amender positivement ou négativement les notes ESG attribuées par Sustainalytics a été mise en place au sein des analyses sectorielles afin d'évaluer les performances ESG des valeurs selon la politique d'investissement responsable de VEGA IS.

### > Gestion du newsflow et des controverses

Le Comité ESG Emetteurs effectue un suivi récurrent du newsflow extra-financier et des controverses sur les émetteurs. Le suivi des controverses n'est pas exclusivement effectué lors des réunions mensuelles du Comité, des controverses pouvant survenir à tout moment et étant susceptibles de faire l'objet d'une réunion de crise en fonction de leur importance et de l'actualité des sociétés concernées. Ainsi, on distingue deux types de controverses suivies de façon détaillée par le Comité ESG Emetteurs :

- Celles faisant l'objet d'une notation 4 (Elevée) ou 5 (Sévère) de la part de Sustainalytics,
- Celles survenant en fonction du newsflow d'actualité des sociétés. Cette catégorie est susceptible de faire l'objet d'une gestion de crise au moment de la survenance de la controverse, avant d'être intégrée dans le suivi récurrent du Comité ESG Emetteurs. Une fiche de controverse est rédigée pour qualifier au regard des critères de la politique de Vega IS le niveau de la controverse. Une controverse « significative » sera qualifiée en interne d'un niveau 4 (Elevé) ou 5 (Sévère).



## Bilan annuel des activités du Comité ESG Emetteurs

Pour les sociétés ayant une controverse de niveau 4, un suivi récurrent du Comité ESG Emetteurs est mis en place ; avec la rédaction d'une fiche de controverse, détaillant l'avis de VEGA IS / du Comité sur l'évolution de la controverse (Amélioration, Stabilité, Dégradation).

Les controverses identifiées par Sustainalytics de niveau 4 au 31.12.2025 sont :

**Alphabet** (incidents clients – pratiques anticoncurrentielles / stabilité), **Meta Platforms** (incidents clients / amélioration), **UBS** (éthique des affaires / stabilité), **Johnson & Johnson** (incidents clients / stabilité), **Barrick Gold** (incidents opérationnels – incidents sociétaux / stabilité), **Philips** (incidents clients / stabilité), **Shell** (incidents opérationnels / stabilité), **Honda Motor** (incidents clients / qualité et sécurité produits), **General Motors** (incidents clients / qualité et sécurité produits), **Chemours** (incidents opérationnels / émissions, effluents et déchets)

Les controverses identifiées par VEGA de niveau 4 sont respectivement:

**Téléperformance** (controverse de niveau 2 chez Sustainalytics), **BNP Paribas** (controverse de niveau 2 chez Sustainalytics).

### > Politique de vote

Le Comité ESG Emetteurs a pris connaissance et analysé les recommandations de la société Proxinvest-Glasslewis dans le cadre des résolutions présentées par les sociétés lors des assemblées générales. Il a pu ainsi s'assurer que ces recommandations étaient conformes à la politique de vote définie par VEGA IS intégrant des critères ESG et autorisant Proxinvest-Glasslewis à voter en ce sens pour VEGA IS.

### > Engagement actionnarial

Le Comité ESG Emetteurs a poursuivi sa démarche d'engagement afin d'encourager les sociétés dans lesquels nous investissons à améliorer leurs pratiques de RSE.



## Bilan annuel des activités du Comité ESG Emetteurs

### Exemples d'activités d'engagement



#### **TECHNIP ENERGIES**

Nous avons initié un dialogue avec Technip Energies afin d'interpeller la société sur les impacts environnementaux directs et indirects générés par ses produits et services ainsi que sur les enjeux sociaux liés aux communautés riveraines des projets, et notamment le respect des peuples autochtones sur les territoires d'intervention.

Cet engagement s'inscrit dans une logique constructive, visant à encourager l'amélioration continue des pratiques.

La société a apporté des éléments de réponse détaillés sur la stratégie de transition et les objectifs climatiques qui ont été établis ; l'alignement avec un objectif de neutralité carbone pour ses émissions opérationnelles (scope 1&2) à horizon 2030, et l'engagement d'accroître la part de son chiffre d'affaires issu de projet de transition énergétique avec un objectif communiqué de 40% à horizon 2025.

Concernant les politiques relatives aux droits des peuples autochtones, la direction de Technip Energies a pris acte de nos préoccupations et a partagé les avancées en cours sur ce dossier ; la formalisation d'une politique dédiée aux droits des peuples autochtones, alignée sur les Principes directeurs des Nations Unies, relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGP) et sur les conventions de l'OIT, ainsi que l'instauration d'un mécanisme de réclamation opérationnel accessible aux parties prenantes externes.



#### **SIEMENS HEALTHINEERS**

Notre engagement auprès de SIEMENS HEALTHINEERS a été initialisé dans le cadre de l'analyse de la crédibilité des plans de transition des entreprises.

Nos interrogations portaient sur la stratégie climatique et les objectifs de réduction des émissions, sur l'empreinte carbone des produits et services et de la chaîne d'approvisionnement (scope 3 amont et aval), et sur la qualité et l'exhaustivité du reporting climatique.

SIEMENS HEALTHINEERS a confirmé la validation de ses objectifs de réduction des émissions de scope 1 et 2 à horizon 2030 par la SBTi, alignés sur un scénario 1,5°C.

Cet engagement représente un progrès significatif par rapport à la situation antérieure.

Les objectifs de scope 3 amont sont également validés par la SBTi, avec un engagement de réduction de 25% d'ici 2030 par rapport à l'année de base 2019. Le groupe a également indiqué travailler à l'extension de ses objectifs SBTi au scope 3 aval, qui constitue le poste d'émissions le plus matériel de sa chaîne de valeur.

Sur la CSRD, la société a confirmé avoir démarré un projet de mise en conformité avec les standards ESRS, avec une entrée en vigueur prévue pour l'exercice fiscal 2025. L'analyse de la double matérialité requise par la CSRD a été réalisée, avec la transition climatique identifiée comme thème matériel prioritaire.

Sources : VEGA IS

Sources : VEGA IS, Glass Lewis



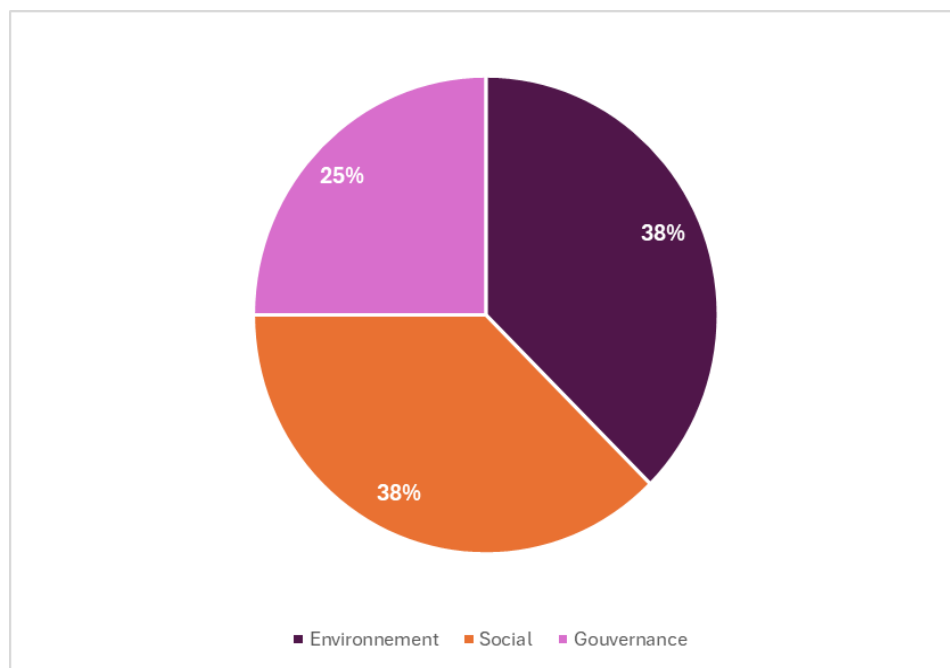
# > CAMPAGNE D'ENGAGEMENT 2025

## Analyse de la campagne d'engagement sur l'année 2025

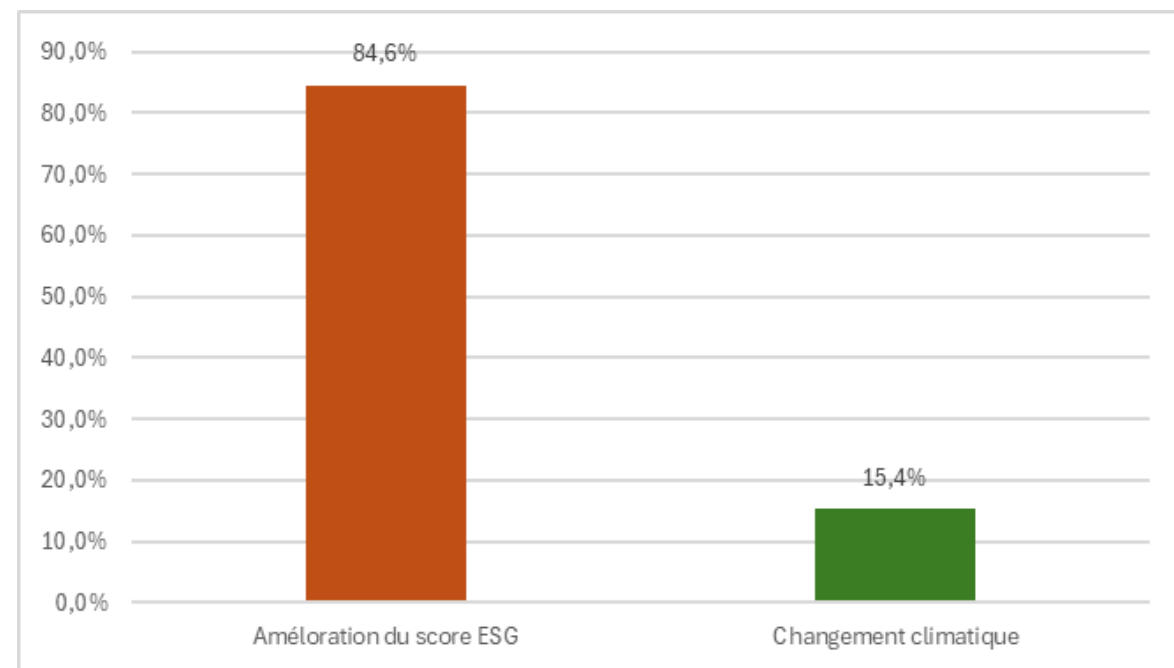
Nombre d'activités d'engagement : **149**

Nombre de sociétés ciblées : **26**

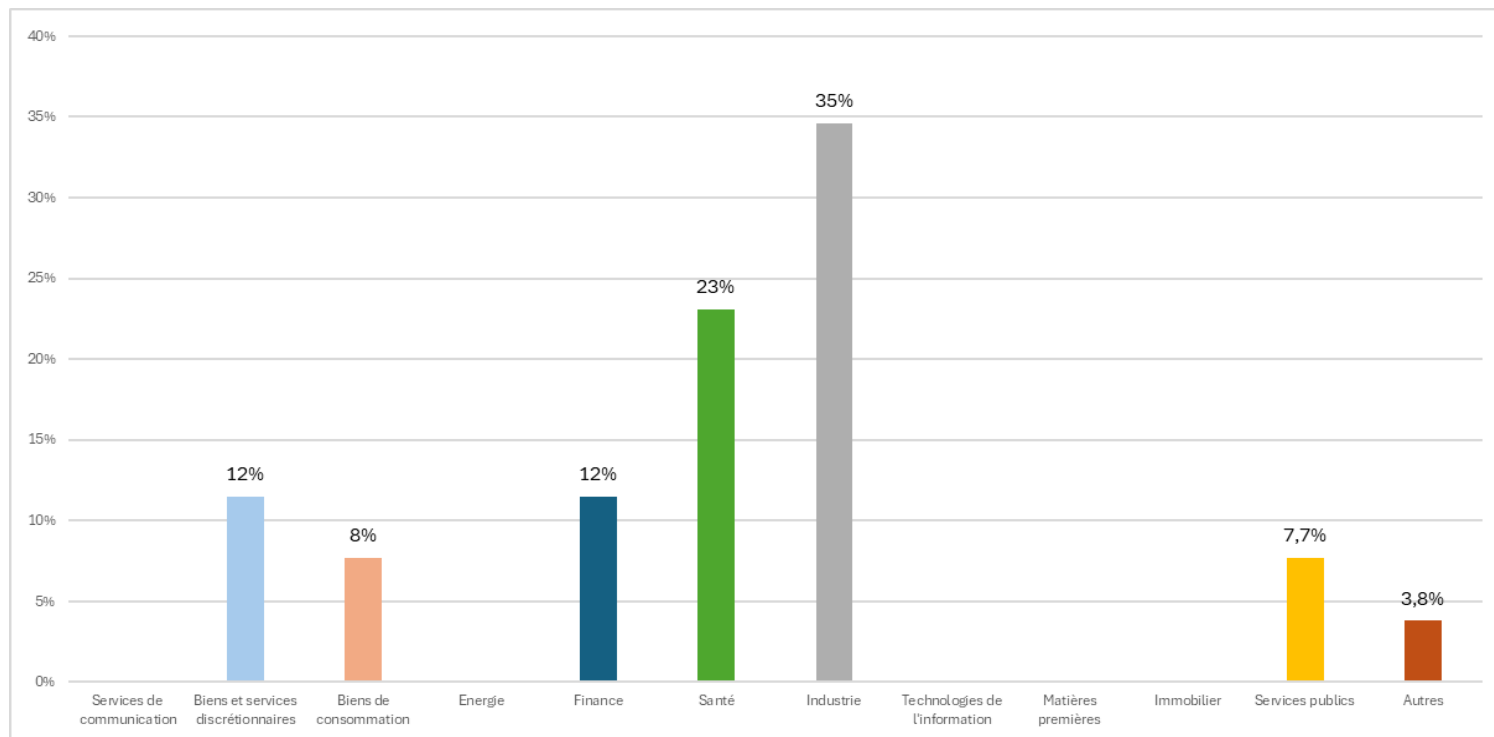
### Répartition des activités d'engagement par catégorie



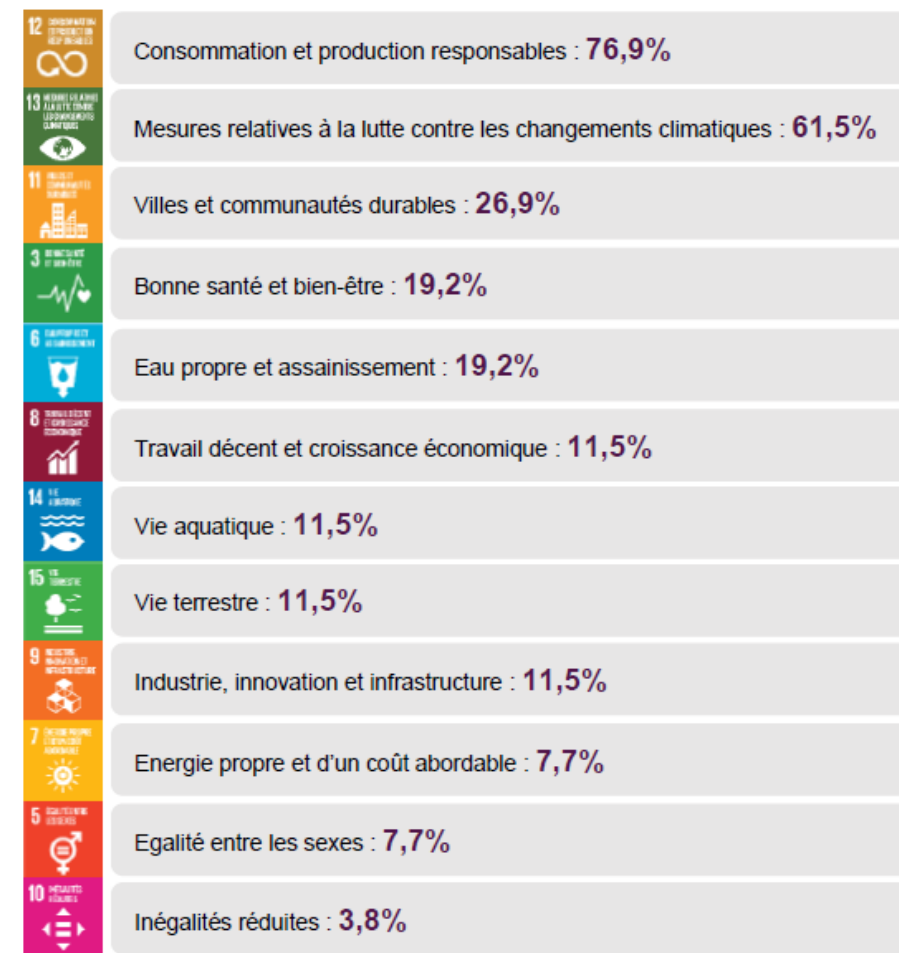
### Répartition des activités d'engagement par sujets



## Répartition des actions d'engagement par secteurs



## Répartition des activités d'engagement par rapport aux Objectifs de Développement Durables



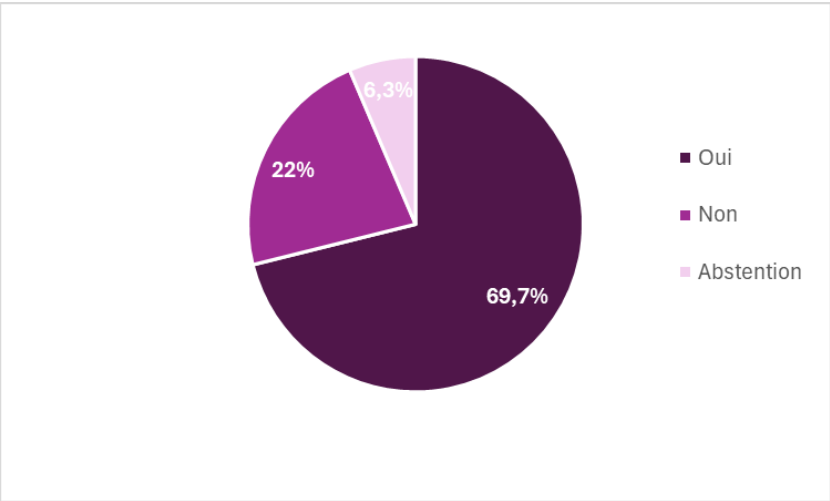
# > EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2025

## Analyse de l'exercice 2025

Nombre d'assemblées générales : **314**

Nombre de résolutions : **4799**

Répartition des votes



Répartitions par catégorie de résolution

| Type de résolution                                  | Oui  | Non | Abstention |
|-----------------------------------------------------|------|-----|------------|
| Audit des comptes et autres résolutions financières | 571  | 77  | 102        |
| Conseil d'administration                            | 1677 | 340 | 35         |
| Gestion du capital                                  | 469  | 43  | 6          |
| Changements des statuts de l'entreprise             | 170  | 4   | 108        |
| Divers                                              | 15   | 2   | 2          |
| Rémunération                                        | 299  | 533 | 11         |
| Fusion et acquisition                               | 11   | 0   | 9          |

## > Avertissements

Ce document est produit à titre purement informatif et peut être modifié à tout moment sans préavis. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement, une sollicitation ou une offre, en vue de la souscription à un produit ou à un instrument financier. Ce document a été réalisé sur la base de données financières et/ou conjoncturelles valables à un instant donné et émanant de sources extérieures à VEGA Investment Solutions qui ne saurait en garantir l'exhaustivité, la pertinence ou la parfaite exactitude. Il appartient donc au destinataire de les vérifier par lui-même ou à l'aide de ses conseils habituels. La responsabilité de VEGA Investment Solutions ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation qui pourrait en être faite. Tout investissement peut être une source de risque financier et doit être apprécié attentivement au regard de la situation financière, juridique et fiscale ainsi qu'aux objectifs en matière de placement ou de financement de chaque investisseur. Ce dernier est invité s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables ou tous autres professionnels compétents. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement l'ensemble des documents réglementaires tenus à disposition de l'investisseur. La responsabilité de VEGA Investment Solutions ne saurait être engagée en cas de pertes, notamment financières, résultant d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document. Il est également rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues. Par ailleurs, les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Document non contractuel, actualisé en mars 2025. Photos et visuels libres de droits - Getty Images.



**VEGA Investment Solutions** - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, titulaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367\_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris.



## ADRESSE

VEGA Investment Solutions  
43, avenue Pierre Mendès France  
75013 Paris

## SITE INTERNET

[www.vega-is.com](http://www.vega-is.com)



**VEGA Investment Solutions** - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, titulaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367\_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris.

